

Le 14 avril 2021

PAR SDÉ ET COURRIEL

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande visant l'adoption des normes de fiabilité suivant l'exercice d'harmonisation des normes (SER) de la NERC - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4149-2020 – Notre dossier : R061647 JC

Chère consœur,

Le Coordonnateur mentionne avoir, par erreur, omis le dépôt des commentaires de l'entité RTA lors de la production de sa demande auprès de la Régie dans le dossier mentionné en objet. Il dépose conséquemment, ce jour, une version révisée de la Présentation de la demande, de l'informations relatives aux normes et du Sommaire des commentaires afin de refléter les commentaires de l'entité RTA, comme pièces **HQCF-1, documents 1,2 et 3 révisés**.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jl

p.j.